

## 2 Politique

## Réunion hier du Comité permanent du bureau politique du PDG

## Ali Bongo Ondimba remet de l'ordre

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

Les membres du Comité permanent du bureau politique du PDG se sont réunis, hier, autour de leur premier responsable, le président du parti, Ali Bongo Ondimba. Si l'article 4 des statuts a été conforté, il y a que les cadres du parti majoritaire membres des associations, sont appelés à s'activer uniquement au sein des instances de celui-ci. D'ailleurs, un comité technique, présidé par Paul Biyoghe Mba et Michel Essonghe, a été mis en place pour la redynamisation de l'action militante au seuil des échéances à venir.

LE chef de l'Etat, par ailleurs, président du Parti démocratique gabonais, Ali Bongo Ondimba, a présidé, hier, la réunion du Comité permanent du bureau politique du PDG. Des discussions dont l'ordre du jour aurait porté sur l'actualité politique du moment, marquée par la rencontre, mercredi dernier, entre le numéro un gabonais et sa majorité aux deux Chambres du Parlement.

Avec la vingtaine de ses hôtes, le premier responsable du PDG n'aura pas d'entrée manqué de réaffirmer le triptyque "Dialogue-Tolérance-Paix", qui fonde la formation politique née le 12 mars 1968 à Koulamoutou, dans la province de l'Ogooué-Lolo. Des valeurs ayant milité pour la



Photo : Gladys Rembo MOUNIEMOU

vue des participants à la séance de travail du comité permanent du bureau politique.

cohésion du groupe et lui permettant de demeurer au pouvoir jusqu'alors. Dans la lignée du discours tenu, l'avant-veille, devant les parlementaires, la mise à nu d'un certain nombre de griefs a permis de rappeler à ces cadres leur responsabilité face aux enjeux à venir. Notamment l'élection présidentielle de 2016. Cette réunion aura également milité pour l'expression de la liberté au sein des seules instances partisans. Autrement dit, les cadres du PDG, membres

des associations, devront lever les pieds et se remobiliser autour de la politique du chef de l'Etat dans le seul cadre du parti. Conséquence : il ne sera pas question de revoir l'article 4 des statuts qui interdit l'existence des courants.

Pour repartir d'un nouvel élan et dans une parfaite entente, il a été décidé de la création d'un comité technique devant se pencher sur une nouvelle dynamique à impulser au parti. Celui-ci sera dirigé par Michel Essonghe

(Ogooué-Maritime) et Paul Biyoghe (Estuaire), deux personnalités rompues à la chose politique depuis plus d'une vingtaine d'années. Ils devront être assistés des autres membres du Comité permanent du bureau politique.

D'ailleurs pour Faustin Boukoubi, secrétaire général du PDG, «le Distingué camarade président a réaffirmé avec force la nécessité de consolider l'unité et le dynamisme du parti». Non sans indiquer, au sortir de ce tour de table, que

les membres de ladite instance ont salué les avancées «significatives» aux plans économique et social. Le responsable du secrétariat exécutif a fait état de la dénonciation par les membres de cette entité «des velléités démobilisantes de certains cadres qui ont fait des allégations inadmissibles pour des responsables militants du parti ou nié les réussites enregistrées par le parti au fil des années».

Tout laisse penser que la rencontre d'hier, qui se tenait dans la foulée de celle

que le président de la République a eu avec les parlementaires, s'est donnée la mission de taire les divergences, sur fond de querelles, qui ont éclaté au grand jour récemment. Pour d'aucuns, il ne reste plus qu'au nouveau comité de s'atteler, comme il lui a été commandé, à ramener la sérénité et la cohésion entre ces «camarades» afin de préparer en ordre de bataille les échéances importantes à venir.

## Fin du Conseil municipal de Libreville

## Le compte administratif 2014 adopté à l'unanimité



Une vue du bureau du conseil municipal de Libreville.



Les conseillers municipaux lors des travaux.

C.G.K

Libreville/Gabon

LES travaux de la session ordinaire du conseil municipal de Libreville présidés par la mairesse de la capitale, Mme Rose Christiane Ossouka-Raponda, viennent de connaître leur épilogue sur une note de satisfaction. Le compte administratif de la mairie de

Libreville pour le compte de l'exercice 2014, point focal de l'ordre du jour de ses assises, a été voté à l'unanimité des élus municipaux de six arrondissements.

Au terme de l'examen de l'ensemble des opérations passées par la commune de Libreville, il ressort un surplus au niveau des ressources propres. Soit 2 084 138 548 milliards provenant des titres émis sur les ristournes, les recettes di-

verses et imprévues et les recettes sur exercices antérieurs.

Le conseil municipal note que la commune de Libreville n'a toujours pas la maîtrise des recettes générées par ces ristournes. En ceci que les montants alloués ne sont connus qu'au cours de l'exercice suivant. Sur cet aspect, la différence entre les titres de recettes émis et les dépenses mandatées a fait apparaître un résultat positif déterminé

comme suit : au titre de la section ordinaire, les recettes s'élèvent à la somme de 22 768 091 748 milliards et en dépenses à 19 252 282 878 milliards. L'exercice ici concerné a ainsi connu un résultat positif de 3 515 808 870 milliards.

En ce qui concerne la section extraordinaire, le montant des recettes s'élève à 20 millions et des dépenses à 876 317 388 millions. Mais selon le rap-

port, cette section sera toujours déficitaire tant que les collectivités locales n'auront pas de ressources suffisantes pour le financement de leurs investissements.

L'exercice 2014 fait ainsi apparaître un résultat négatif de l'ordre de 856 317 388 millions. Mieux, le bureau du conseil municipal mis en place en février 2014 déclare un solde positif provisoire de 2 659 491 482 milliards. Toute-

fois, au 31 décembre 2013, la commune de Libreville, fait-on savoir, avait enregistré un déficit cumulé de 3 434 356 658 milliards.

Fort de cette situation, l'excédent budgétaire réalisé en 2014, a permis de réduire ce déficit afin d'assainir la situation financière de notre capitale.

De ce fait, la commune de Libreville a enregistré un solde de gestion négatif de 774 865 176 millions de FCFA.